***Modèle d’arrêté de renouvellement de détachement sur un emploi fonctionnel de Directeur général des services techniques ou Directeur des services techniques***

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20***…***- …** *(n° d’ordre)*

**portant renouvellement de détachement sur un emploi fonctionnel de**

**Directeur général des services techniques ou Directeur des services techniques**

**de** *Madame ou Monsieur* **…** *(prénom et NOM de l’agent)*

*Le-La Maire-Président-Présidente de* … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article …[[1]](#footnote-1),

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.412-5 à L.412-7 et L.712-12,

**Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,**

Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 modifié, **relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration**,

**Vu le décret n°90-128 du 9 février 1990 modifié portant dispositions statutaires particulières aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes et de directeur général des services techniques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.**

Vu le décret n°90-129 du 9 février 1990 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de Directeur Général et Directeur des Services Techniques des communes ;

*Pour les emplois fonctionnels créés dans les établissements publics recensés à l’article 53 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 :*

Vu le décret n° 88-546 du 6 mai 1988 modifié fixant la liste des établissements publics mentionnés à l’article 53 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

*Pour les Régions, Départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 40.000 habitants et le CNFPT :*

Vu le décret n°2012-601 du 30 avril 2012 modifié relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique, notamment son article 4,

*Pour les Régions, Départements, communes et établissements publics assimilés à une commune de plus de 40.000 habitants, les Centres interdépartementaux de gestion et le CNFPT :*

Vu le décret n°2016-1967 du 28 décembre 2016 modifié relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

*Pour les Régions, Départements, communes et établissements publics assimilés à une commune de plus de 150.000 habitants, les Centres interdépartementaux de gestion et le CNFPT :*

Vu le décret n°2016-1968 du 28 décembre 2016 modifié relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration de situation patrimoniale prévue à l'article 25 quinquies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels

Vu le décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique,

*(Le cas échéant)* Vu la délibération n° … *(n° d’ordre)* du … *(date)* du Conseil[[2]](#footnote-2)… assimilant …[[3]](#footnote-3) *(catégorie de l’établissement)* à une commune de plus de …[[4]](#footnote-4) *(nombre)* habitants,

Vu la délibération n° … *(n° d’ordre)* du … *(date)* portant création d’un emploi fonctionnel de … *(Directeur Général des services techniques –DGST ou Directeur des services techniques - DST)* des … *(catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* de la strate de … à … habitants,

Vu la déclaration de vacance d’emploi, n° … *(n° d’ordre)* du … *(date)* publiée le .... *(date),*

Vu la demande écrite de renouvellement de détachement sur l’emploi fonctionnel de .... *(Directeur Général des services techniques –DGST ou Directeur des services techniques - DST)* présentée par *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent),*

Vu l’arrêté n° … *(n° d’ordre)* du … *(date)* fixant la dernière situation de *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* *au … (grade)* et le classant au ... *(nombre)* échelon, Indice Brut ... *(nombre)*, Indice Majoré ... *(nombre)*, avec une ancienneté conservée de … *(année, mois et jours),*

*Pour les communes et établissements publics assimilés à une commune de plus de 40.000 habitants :*

Vu la déclaration d’intérêts prévue à L.122-2 du Code général de la fonction publique effectuée par l’agent le … *(date)*

*Pour les DGST, lorsque l’agent nommé exerce ou a exercé au cours des trois dernières années une activité privée lucrative :*

Vu l’avis du référent déontologue en date du … *(date) et le cas échéant* l’avis de compatibilité (avec ou sans réserve) émis par la Haute Autorité de Transparence de la Vie Publique – HATVP du … *(date)*

*(Le cas échéant)* Considérant, au vu la déclaration d’intérêts, que l’agent ne se trouve pas dans une situation de conflit d'intérêts.

*(Le cas échéant)* Considérant que les activités exercées au cours des trois dernières années par l’agent sont compatibles avec les fonctions envisagées.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le détachement de *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* dans l’emploi fonctionnel de .... *(Directeur Général des services techniques –DGST ou Directeur des services techniques - DST)* des … *(catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* de la strate de … à … habitants est renouvelé.

Article 2 :

Le détachement est prononcé pour une durée de … *(années)*. Il prend effet à compter du … (date).

**Article 3 :**

A la date précitée, *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* est classé*(e)* au ... *(nombre)* échelon, Indice Brut ... *(nombre)*, Indice Majoré ... *(nombre)*, avec une ancienneté conservée de … *(année, mois et jours),*

**Article 4 :**

Pendant la durée de son détachement *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* conserve dans son grade d’origine son droit à l’avancement et à la retraite.

**Article 5 :**

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* devra solliciter par écrit le renouvellement de son détachement ou sa réintégration,

**Article 6 :**

Sauf demande de fin de détachement émise par l’agent, il sera mis fin au détachement de *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* dans le respect des règles mentionnées à l'article L.544-1 et suivants du Code général de la fonction publique

**Article 7 :**

Le Directeur général des servicesest chargéde l’exécution du présent arrêté.

**Article 8 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 9 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (nom de la catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*Prénom NOM*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de la collectivité territoriale ou de l’établissement public)*

Le … *(date),* en double exemplaires

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

Transmis au Représentant de l’État le … *(date)*

1. *(L.2122-18 pour les communes, L.3221-3 pour les départements, L.4231-3 pour les régions, L.5211-9 pour les groupements de collectivités territoriales),* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Syndical, d’administration, territorial* [↑](#footnote-ref-2)
3. *l’EPCI, le syndicat mixte, le territoire, le Centre de Gestion, la Caisse de crédit municipal, l’établissement*  [↑](#footnote-ref-3)
4. *40.000 ou 150.000 habitants* [↑](#footnote-ref-4)